



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de Conseillers

En exercice : 11  
Présents : 09  
Procuration : 00  
Votants : 09

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le Vingt Trois mai,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Calès  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
Sous la Présidence de Monsieur Christophe CATHUS, Maire.

PRESENTS – CATHUS Christophe, FAURE Brigitte, CHAILLOU Christophe, GRAZZI Roseline, BZDZINCK Jean-Michel, ROUSSEL Nicolas, CHANUT Martial, MAZEAU Christophe, QUEVAL Elodie.

ABSENTS EXCUSES: LEVIGNAT Mathieu, ROUSSEAU Brigitte

SECRETAIRE : GRAZZI Roseline

Date de convocation : 15/05/2024

### DELIBERATION : Subventions allouées aux associations pour l'année 2024 : 2024/0018

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d'allouer aux associations suivantes une subvention pour l'année 2024 :

ASSOCIATION	MONTANT de la subvention
AMICALE LAIQUE de Badefols, Calès, Trémolat « Les amis de l'école »	745 €
Association sportive Calès, Trémolat FOOT	550 €
COMITE DES FETES de Calès	550 €
COMITE DES FETES de Calès participation au poste de secours mis en place pour la Fête à l'ancienne du mois d'août 2024.	500 €
Amicale Calésienne de pétanque	250 €
SOCIETE CHASSE de Calès	310 €

CROIX ROUGE FRANCAISE	150 €
FOYER CULTUREL CES LALINDE	50 €
ASSOC PERIGORD RAIL PLUS	25 €
SECOURS CATHOLIQUE	150 €
SOUVENIR Français	50 €
RESTAURANT DU CŒUR	100 €
FNATH LE BUISSON	50 €

Fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures

Le Maire,

Christophe CATHUS



La secrétaire de séance,

Roseline GRAZZI

